

1ère étape: je crée mon espace électeur

1. Je me connecte au portail électeur elections2018.education.gouv.fr
2. Je saisis **mon mail académique*** (en général sous la forme prenom.nom@ac-strasbourg.fr)



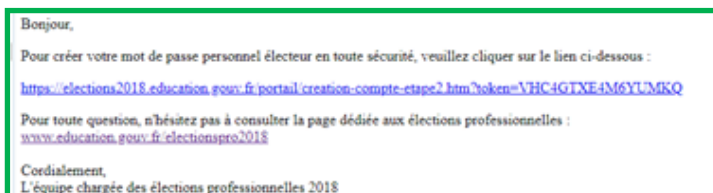
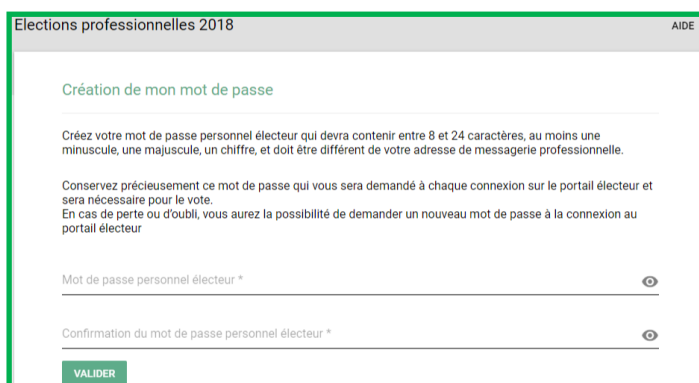
*Mon mail académique

- 1) Je vais sur le site de l'académie de Strasbourg www.ac-strasbourg.fr
- 2) Je clique sur l'onglet **Professionnels** puis **outils-personnels** puis dans le menu déroulant **messagerie**.
- 3) J'entre dans ma boîte mail académique avec **identifiant et mot de passe d'i-prof**.

En cas de souci : mail à assistance@ac-strasbourg.fr ou numéro Azur 0810 000 891

3. Je reçois un mail dans ma boîte mail académique (ou ma boîte perso en cas de transfert) et je clique sur le lien contenu dans ce mail

4. Je crée et saisis mon mot de passe deux fois (au moins 8 caractères dont une majuscule et un chiffre)



Bonjour,

Pour créer votre mot de passe personnel électeur en toute sécurité, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :
<https://elections2018.education.gouv.fr/portail/creation-compte-etape2.htm?token=YHC4GTXE4M6YUMKQ>

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter la page dédiée aux élections professionnelles :
www.education.gouv.fr/electionspro2018

Cordialement,
L'équipe chargée des élections professionnelles 2018

2ème ETAPE: Entre le 5 novembre et le 13 novembre,

En 16 caractères, envoyé dans la notice de vote à l'école, à domicile, par mail, à la circo, ou à la DSDEN. **Si vous n'avez pas eu cet identifiant** (pas reçu ou pas pu le récupérer), il vous suffit d'en **demandeur un nouveau dans votre espace électeur**, via le formulaire « Demande d'un nouvel identifiant électeur ».

Cet identifiant vous sera envoyé par SMS sur le portable que vous indiquerez, et cet envoi invalidera l'identifiant initial. Votre NUMEN vous sera demandé au préalable afin de vous identifier.

3ème ETAPE: Entre le 29 novembre et le 6 décembre , selon mon statut, je vote 2, 3 ou 4 fois :



SOS électeur UNSA en détresse



► **Je ne sais pas me servir de ma boîte mail professionnelle...**
Pour créer et confirmer la création de mon espace électeur, je dois connaître mon mail professionnel (ou boîte mail académique) :

- 1 Je tape : <https://courrier.ac-strasbourg.fr>
2. J'entre dans ma boîte mail académique : mon **nom d'utilisateur**: prenom.nom + mon **mot de passe pour ma boîte académique** (le numen par défaut, si vous n'avez rien rentré comme mot de passe au préalable)

► **J'ai oublié le mot de passe de ma messagerie professionnelle!**

Pour récupérer mon mot de passe, je tape: <https://applications.ac-strasbourg.fr/moncompte/>

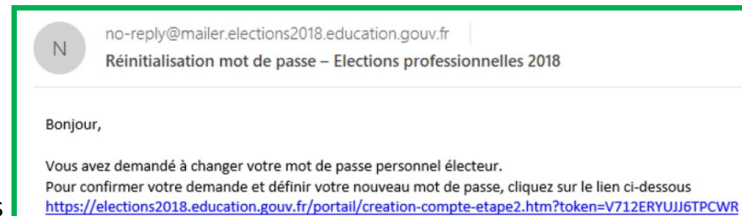
Il est possible de mettre en place un transfert du courrier entrant, de votre boîte mail académique à votre boîte mail personnelle.

→ Dans votre boîte académique, cliquez sur **options** puis **transfert** et indiquez votre adresse mail personnelle.

NB votre adresse mail pro est formatée sur le modèle **prenom.nom@ac-strasbourg.fr**

► **J'ai créé mon espace électeur mais j'ai oublié mon mot de passe!**

1. Je me connecte en tapant elections2018.education.gouv.fr
2. Je clique sur « mot de passe oublié »
3. Vous recevrez un courriel contenant un lien afin que vous puissiez recréer votre mot de passe personnel électeur:



► **J'ai perdu mon identifiant de vote!**

1. Je me connecte en tapant elections2018.education.gouv.fr
2. Je demande un nouvel identifiant électeur. Il vous sera envoyé par SMS. La saisie de votre NUMEN et de votre date de naissance est nécessaire pour cette demande .
3. une confirmation de votre demande vous est envoyée par courriel sur votre adresse de messagerie professionnelle

Je préfère qu'on m'aide par téléphone



03 88 84 19 19

SOS électeur Unsa en détresse



01.44.39.23.85

SOS électeur Unsa en détresse

Assistance informatique du Rectorat:

par téléphone: **0.806.000.891** (coût d'un appel local)

par courriel [assistance\(at\)ac-strasbourg.fr](mailto:assistance(at)ac-strasbourg.fr) de 8h à 18h du lundi au vendredi (prix appel local)